

dans la surenchère terminologique), enfin une ou plusieurs *declamationes*, dont il faut souligner la concision tout comme les répétitions. L'attribution à Quintilien est plausible, bien que la transmission soit indépendante de l'*Institution oratoire* (p. XXXIV) ; c'est une sorte de manuel pratique de cette dernière (ce que les commentateurs, ici, rappellent régulièrement). Il faut relever également les nombreuses réminiscences littéraires. Il dut exister une édition tardo-antique des *Decl. minor.*, incluant Sénèque le Père et Calpurnius Flaccus (témoignages dès le IX^e s.). La tradition manuscrite se divise en deux branches. L'une est représentée par un seul ms., complet. La seconde pose le problème des rapports entre ses mss, tous lacunaires ; on ne tranche pas entre deux *stemmata* (p. XXXVIII). Petit survol des éditions et commentaires, en nombre depuis la princeps de 1482. Le texte, sans apparat critique, est celui de l'éd. Winterbottom ; les divergences sont reprises dans une liste et analysées dans le commentaire. La traduction serre bien le texte et, par souci de clarté, n'a pas toujours la concision latine. Les termes juridiques sont précis et traduits littéralement, selon la convention des études romanes (p. 236, n. 1). Cette dernière est arbitraire, gommant des nuances, au nom d'une recherche de clarté. Un seul exemple : *iniuria* (250, thèse) est traduit « *ingiuria* » ; cette « *traduzione a calco* » oublie les atteintes physiques, incluses dans ce mot. Le commentaire (p. 195-483) fournit une introduction à chaque déclama-tion, avant de suivre minutieusement le texte, dans ses problèmes textuels, grammaticaux, etc. Les points de droit sont expliqués en détail, le vocabulaire juridique est passé au peigne fin (souhaitons un index dans le dernier volume). Le commentaire montre également les écarts fréquents des déclamations avec la littéralité des normes juridiques (bon exemple p. 243 sur la répudiation). On parle alors de convention, de « loi purement déclamatoire », à la suite de Quintilien (VII, 4, 36, cité p. 248, n. 6), mais l'introduction signalait aussi que les déclamations avaient influencé le vocabulaire juridique (p. XXXIII). Cette édition en cours des *Decl. minor.* s'annonce de grande valeur. – B. STENUIT.

Émeline MARQUIS et Alain BILLAULT (éd.), *MIXIS. Le mélange des genres chez Lucien de Samosate* (Collection Quaero), Paris, Demopolis, 2017, 293 p., 15 x 22, br. EUR 29.50, ISBN 978-2-35457-123-8.

Des problèmes de conscience ont dû pousser Lucien à bouleverser les genres littéraires, à subvertir les codes. De là, cet art proprement lucianesque d'assembler des éléments disparates, le mélange des genres et des registres linguistiques. A. Billault (p. 13-21) voit dans la *παρρησία* ce qui pousse Lucien à la polémique, car ce dernier abhorre l'imposture, l'esbroufe. Son irrespect des classiques n'est qu'apparent et pousse au regard critique, afin de retrouver maintenant ce qui fit leur force. Pastiche et parodie renversent la table, certes, mais posent des questions. É. Marquis (p. 23-33) s'attache plus particulièrement au dialogue comique, mêlant entretien philosophique et comédie. Sérieux et comique (*σπουδογέλοιον*) ont des combinaisons parfois subtiles, que les contributions suivantes débusquent et analysent. Par exemple, l'éloge paradoxal de Phalaris, tyran cruel (É. Marquis, p. 103-119) : *Phalaris* 1 nous le montre plein de bonnes intentions, mais c'est Phalaris qui décrit sa bonne volonté des débuts, bien révolue. *Phalaris* 2 paraît un éloge désintéressé, alors que l'orateur a été corrompu par Phalaris. Les deux dernières contributions montrent l'affinité du mélange des genres avec le spectacle. Lucien fait grand cas de la danse et de la pantomime, car les mouvements du corps, les gestes peuvent être plus fiables que la parole, portée à la duperie. En fait, les dialogues lucianesques sont spectacle, mise en scène, un théâtre du monde (voir *La salle*). Le rire est grinçant, les masques tombent, les impostures sont dévoilées. Fondamentalement pessimiste, Lucien n'offre comme spectacle que « la discorde du monde » (p. 272), mais avec talent et lucidité. – B. STENUIT.

Galien. Tome VI. Thériaque à Pison. Texte établi et traduit par Véronique BOUDON-MILLOT (Collection des Universités de France), Paris,

« Les Belles Lettres », 2016, 12.5 x 19.5, CCXLIV + 322 p. en partie doubles, br. EUR 75, ISBN 978-2-251-00609-3.

Cet ouvrage comprend une substantielle introduction de 240 pages, l'édition du texte proprement dite (texte, apparat critique et traduction), des notes abondantes de 211 pages, une bibliographie sélective et un *index nominum*. — L'introduction aborde divers problèmes littéraires, philologiques et médicaux. Dans un premier temps, Boudon-Millot explore la littérature thériaque. Après avoir évoqué les principaux auteurs qui ont écrit sur le *θηριακὸς λόγος* avant Nicandre (II^e s. av. J.-C.), elle retrace les diverses notions revêtues par le terme *θηριακός* avant la rédaction du poème intitulé la *Galène* d'Andromaque, l'archiatre de Néron. Connu pour sa langue archaïsante, ce poème évoque la préparation de la thériaque, dont l'auteur s'est efforcé d'améliorer la recette. Liée intimement aux empereurs romains, la préparation de la thériaque fut la spécialité des archiatres, dont l'A. met en valeur les fonctions et les compétences. Dans un second temps, elle examine la composition du poème d'Andromaque, qui comporte 87 distiques élégiaques. Cet examen lui permet de conclure qu'Andromaque fut influencé par la recette de Philon, le *Philonium*, composé lui aussi en distiques élégiaques. Elle évoque aussi le contenu du poème et la datation de sa rédaction, qui se situe entre 198 et 211. — Elle en vient ensuite aux opinions des anciens et des modernes sur l'authenticité du traité consacré à la thériaque et à la date d'entrée dans le *Corpus Galenicum*. Suivant l'A., le traité se distingue par plusieurs traits des autres traités du corpus galénique tant au niveau de langue que de contenu. Les divergences de fond avec les positions et les pratiques médicales étayées par Galien l'amènent à considérer que l'auteur du traité n'est pas le médecin de Pergame mais un auteur que l'on désignera sous le nom de Ps.-Galien. Son savoir médical, ses compétences pharmacologiques exceptionnelles et la défense de la théorie physique proposant un modèle pour la constitution des choses, voire de l'univers, conduisent l'A. à émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un médecin de cour cultivé, sans doute un archiatre et pharmacologue, contemporain de Galien, un médecin qui appartiendrait tant au groupe des médecins logiques que des médecins demi-dogmatiques. — À la présentation de la formation médicale et pharmacologique de l'auteur de la thériaque fait suite l'étude des ingrédients d'espèce opposée et interactifs qui la composent. En effet, cette préparation pharmaceutique repose sur un mélange particulièrement savant qui « aboutit à l'émergence d'une qualité (*ποιότης*) et d'une faculté (*δύναμις*) autres que celles de ses composantes » (p. CXXVI). Le résultat de ce mélange est similaire à celui de *τετραφάρμακον* ou « faculté pharmaceutique quadruple », dont la préparation pharmaceutique, comme celle de la thériaque, requiert une connaissance préalable de la nature du corps et des effets de chacun des ingrédients simples qui les composent. — Le reste de l'introduction envisage la fortune du traité à partir du début du III^e s., date de sa composition, jusqu'au XIX^e s., ainsi que les divers modes de transmission : la transmission, complète ou partielle, par quinze manuscrits grecs ; celle reposant sur la traduction arabe attribuée au Hunayn ibn Ishāq, les citations de Hunayn conservées par Al-Mağūsī et les citations de Rāzī dans le *Kitāb al-Hāwī* ; les traductions latines, dont celle attribuée à Nicolas de Reggio et celles de la Renaissance faites par Johannes Guinterius Andernacus, Julius Martianus Rota et Johannes Baptista Rasarius ; les témoignages d'Aetius d'Amide (VI^e S.), de Paul d'Égine (VII^e s.) et de Michel Glycas (XII^e s.). La présentation de la tradition directe et de la tradition indirecte est complétée par celle des éditions parmi lesquelles sont citées celle de l'Aldine (1525), de Bâle (1538) et celle bilingue de R. Chartier (1639) reproduite par C. G. Kühn en 1827. — L'établissement du texte repose sur l'examen et le classement des quinze manuscrits grecs, des quatre manuscrits latins et d'un manuscrit arabe. La traduction arabe anonyme (IX^e s.) et celle en langue latine de Nicolas de Reggio sont prises en compte chaque fois que l'A. le considère utile pour le bon établissement du texte et l'élimination des difficultés causées par des fautes, des lacunes et des omissions de la tradition grecque. L'apparat critique comprend les témoignages des auteurs anciens, tels Aétius d'Amide, Paul d'Égine, Al-Mağūsī et Rāzī. Quant à la traduction, elle est à la fois précise, fidèle au grec et élégante. Le texte grec et sa traduction sont suivis des notes rigoureuses et complètes qui s'attachent à mettre en lumière des pro-

blèmes d'ordre littéraire, philologique et historique. — Pour conclure, grâce à Véronique Boudon-Millot, nous disposons maintenant la première traduction française de la *Thériaque à Pison* pour le plus grand profit des philologues, des littéraires et des historiens de la médecine. Nul doute que ce travail important, aussi bien dans sa traduction que dans la collation et la comparaison des sources anciennes et médiévales, fera référence. — Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.

Philostrate. Sur les héros. Texte établi et traduit par Simone FOLLET (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, CCIV + 348 p. en partie doubles, br. EUR 65, ISBN 978-2-251-00617-8.

L'introduction traite d'abord des aspects littéraires d'*Her*. Plusieurs auteurs portent le nom de Philostrate ; celui d'*Her* est Philostrate II, de Lemnos (env. 170 - env. 245). Postérieur à 222, ce dialogue est dans la tradition platonicienne ; ses éléments constitutifs (structure, cadre, personnages) sont analysés ; les réminiscences littéraires abondent, même si Philostrate ne nomme pas tous les auteurs. L'atticisme imprègne *Her*, mais un atticisme qui a évolué, ce qu'illustre la description des faits phonétiques, morphologiques, syntaxiques (dont le système des prépositions) et du style (simplicité apparente, lexique précis, images, *uariatio*, litotes, antithèses). Le but de Philostrate est appréhendé à travers ses considérations sur la religion (présence assez atone des dieux et intense des héros, non sans scepticisme de base), la philosophie (fort présente, en dehors de l'épicurisme) et la littérature grecque (sophiste, Philostrate veut briller : sa τέχνη sera ποιικίλη). Ensuite, la transmission d'*Her*. Peu est à retirer de la tradition indirecte. Le plus ancien ms. est du XI^e/XII^e siècle. Les fautes communes permettent de distinguer trois familles, mais la contamination est évidemment présente (le ms. source a des variantes, les copies subissent des corrections). Seize mss sont décrits en détail ; de nombreux autres, succinctement dans une annexe. L'A. attire également l'attention sur les scholies, vaste chantier à venir (?). On termine par un panorama historique des éditions imprimées. La présente édition se base sur une collation personnelle des mss. On regrettera vivement l'absence de titres courants mentionnant livre, chapitre et paragraphe. Certaines discordances graphiques (par rapport au grec classique) sont maintenues, car d'époque (cf. inscriptions et papyrus). L'apparat critique est le plus souvent positif et un choix a dû être opéré entre les conjectures et corrections des prédécesseurs. J'ai repéré quatre nouvelles interventions. Deux sont expliquées dans les notes complémentaires (II 10, 5 : p. 177, n. 11 ; XIX 14, 6 : p. 265, 2). En I 4, 4, αὐτοῖς plutôt que -οὓς codd., car le datif est préférable ici avec ἐπὶ (p. XC). En II 1, 2, αὐταὶ plutôt que αὐταί, car il n'y a pas de crase (avec un article). La traduction « colle » à l'original, dont la concision échappe parfois au français. Les notes en bas de page et en fin de volume, abondantes (p. 141-293 pour 139 pages de texte) concernent la mythologie, l'histoire, les institutions, le lexique, la grammaire, l'intertextualité, l'ecdote. L'*index nomenclature* se signale par la brève explication du contenu de chaque référence ; ainsi, les entrées de Troie, Homère, Protésilas et Achille occupent chacune deux pages. Cet ouvrage, mûri dès avant une thèse de 1968 en Sorbonne, fera date. — B. STENUIT.

Justin. Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée. Vol. 2 : Livres XI-XXIII. Texte établi et traduit par Bernard MINEO. Notes historiques par Giuseppe ZECCHINI (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2018, 12.5 x 19, X + 277 p. en partie doubles, br. EUR 59, ISBN 978-2-251-01479-1.

L'*Abrégé* de Justin représente un cinquième de l'œuvre (perdue) de Trogue Pompée. Sur les intentions de ce dernier, la polysémie de ses (*Historiae*) *Philippicae* (les empires se succèdent, assyrien, mède, perse, macédonien, romain, avant, sans doute, celui des Parthes), sur le prétendu nationalisme gaulois de Trogue, la trans-